

# **CONDITIONS DE GARANTIE sur ouvrant acier laqué**

**1/ Présentation des durées de garanties**

**2/ Définition et modalités d'application de  
la garantie**

**3/ Exclusion de la garantie**

# 1/ Présentation des durées de garanties

	OUVRANT ACIER (laqué)	DORMANT BOIS (laqué)	DORMANT PVC (non-laqué)
Anticorrosion	5 ans*	NA	NA
Couleur/brillance	<b>5 ans</b>	3ans	10 ans
Aspect	5 ans	3 ans	10 ans

\* : Cette durée s'applique pour les ouvrants situés à plus de 3 kilomètres d'une cote ou d'une atmosphère agressive (pour les ouvrants situés à moins de 3 kilomètres, nous consulter)

## 2/ Modalités d'application de la garantie

La garantie débute à la livraison chez notre revendeur et couvre les produits vendus et installés en France métropolitaine.

### a) (couleur/brillance)

#### Définition :

**Delta E colorimétrie** : il représente l'écart colorimétrique du au vieillissement de la teinte, entre son installation et un temps donné.

#### **Prise en compte dans la garantie :**

Si le delta E de colorimétrie dépasse E=7

#### Définition :

**Brillance** : C'est la réflexion de la lumière qui se crée sur le support qui lui donne un aspect mat, satiné ou brillant.

#### **Prise en compte dans la garantie :**

Si la brillance a diminué de plus de 15ub (unité de brillance)

## **b) Aspect**

**Aspect** : Une altération de l'aspect du revêtement (cloquage, craquelage, écaillage, décollement) supérieur à 5% de l'élément de référence.

### **Définition des altérations :**

**Cloquage** : Altération caractérisé par des déformations convexes du feuillet sous la forme de cloques, corrélatives au décollement d'une ou plusieurs des couches constitutive du feuillet.

#### **Prise en compte dans la garantie :**

Quand le degré de cloquage atteint 3(S3), d'après la norme NF EN ISO 4628-2.

**Craquelage** : Altération caractérisé par l'apparition de discontinuités du revêtement sur les surfaces rigides du vantail.

#### **Prise en compte dans la garantie :**

Quand le degré de craquelage atteint 2(S2)b, d'après la norme NF EN ISO 4628-4.

**Ecaillage** : Décollement du feuillet en forme d'écailles, de répartition et de dimensions variables, habituellement à la suite d'un craquelage sur les surfaces rigides de l'ouvrant.

#### **Prise en compte dans la garantie :**

Quand le degré de craquelage atteint 3 (S2)b (ISO 4628-5)

**Décollement** : Séparation, par plages, d'une ou plusieurs couches de feuillet des couches sous-jacentes, voire du feuillet entier de son support (hors joint souple PVC).

## **c) Corrosion**

La **corrosion ou enrouille** désigne l'altération d'un matériau par réaction chimique avec un oxydant et apparaît sous forme de résidu de couleur orange.









#### **Prise en compte dans la garantie :**

Un enrouille ou une corrosion excèdent le niveau Ri1 convenu de l'échelle Européenne des degrés d'enrouille pour peintures anti-rouille (norme NF EN ISO 4628-3)

### 3/ Exclusion de la garantie

Sont toujours exclus de la garantie accordée, les dommages résultants :

1. Des portes vendues comme produits prêts à peindre
2. Des effets de l'usage anormal de la porte.
3. De l'absence des travaux de nettoyage de la porte à l'eau claire comme préconisé dans la notice d'utilisation
4. Des blessures mécaniques (tous objet susceptible de blesser le support en profondeur)
5. Les dommages sur les joints PVC souples ne sont pas couverts.
6. Les dommages sur le champ bois du vantail acier ne sont pas couverts.
7. De réactions chimiques imprévisibles des supports, de chocs, mouvement du sol, mouvements du gros œuvre, d'un défaut de construction du bâtiment.
8. De farinage, de salissures d'origine biologique et des encrassements.
9. tous décollements, dégradations et altérations diverses du revêtement dus :
  - Aux écoulements de jus d'oxydation issus de zone inaccessibles
  - Aux chocs d'origine mécanique
  - Aux fuites, coulures, vapeurs ou projections de produits chimiques
  - A la déformation des subjectiles
  - Aux produits d'entretien ou de nettoyage
  - Produits utilisés pour des travaux (mastic, colle, ciment, plâtre...)

	Gammes	Aluminium	Mixte	Bois prépeint	Bois lasuré	Bois laqué	Acier dormant BOIS	Acier dormant ALU
 FINITION DORMANT	Anti-corrosion	10 ans	10 ans	-	-	-	Prépeint -	10 ans
	Brillance / Couleur*	10 ans	10 ans (face extérieure)	-	2 ans*	2 ans	-	5 ans
 FINITION OUVRANT	Anti-corrosion	  10 ans	  10 ans	-	-	-	Prépeint -	Blanc (ouvrant de 48 mm) 5 ans Laqué Blanc 9016 10 ans Laqué 10 ans
	Brillance / Couleur*	10 ans	10 ans (face extérieure)	-	2 ans*	2 ans	-	5 ans
 GARANTIE DE FONCTIONNEMENT MÉCANIQUE / ÉTANCHÉITÉ	Dormant	10 ans						
	Ouvrant	10 ans						
	Quincaillerie	5 ans						
	Serrure	5 ans**						
	Vitrage	10 ans						
 ACCESSOIRES	2 ans							